

# Tableau de garanties - Apivia Vitamin' Hospi

Extraits des notices d'informations, se conformer aux conditions générales annexées au bulletin d'adhésion.

Le contrat Apivia Vitamin' HOSPI n'est pas un contrat « responsable et solidaire », au sens de l'article L. 871-1 du Code de la Sécurité sociale. Celui-ci n'est donc pas éligible au régime fiscal prévu par la loi N° 94-126 du 11/02/1994 dite « Loi Madelin ».

TP\_VITAMIN-HOSPL\_ME-AG\_201905\_1

	H 1	H 2
Honoraires des chirurgiens (y compris maternité) Anesthésistes - Actes en secteur hospitalier (DPTAM / hors DPTAM )	150%	400%
Frais de séjour en établissement conventionné (y compris hospitalisation à domicile)	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour en établissement non conventionné	100%	150%
Forfait journalier Hospitalier	Frais réels	Frais réels
Forfait journalier Hospitalier en psychiatrie - <i>Limité à 30 jours par an</i>	-	Frais réels
Frais de transport acceptés par le Régime Obligatoire	100%	125%
Chambre particulière (avec nuitée) Chirurgie - Médecine - Maternité - Soins de suite <sup>(1)</sup> <i>Limité à 90 jours par an</i>	40€ / jour	100€ / jour
Psychiatrie et assimilés <i>Limité à 30 jours par an</i>	-	60€ / jour
Frais d'accompagnant : Ascendant - Descendant - Collatéraux <i>Limités à 30 jours par an</i>	15€ / jour	40€ / jour
Forfait hospitalisation à la journée <sup>(2)</sup>	15€ / jour	40€ / jour
Confort à l'hôpital : TV - Internet - Téléphone - Presse <i>Dès la 1<sup>re</sup> nuit d'hospitalisation <sup>(3)</sup> - Limité à 20 jours par séjour</i>	5€ / jour	40€ / jour
Frais de soins et de séjour à l'étranger	100%	100%

## Hospitalisation

Accident, hospitalisation urgente ou non (y compris en ambulatoire), maternité, pathologie lourde... Vous avez besoin d'aide ?  
Apivia Assistance vous accompagne et vous apporte des solutions d'aide à la vie quotidienne : aide ménagère, fermeture du domicile  
quitté en urgence, garde d'animaux...

Téléconsultation médicale	✓	✓
Assistance santé <sup>(4)</sup> vie quotidienne 24h/24 & 7j/7	✓	✓
Protection Juridique Médicale <sup>(4)</sup>	✓	✓
Réseaux de soins SANTÉCLAIR Services accessibles depuis votre compte adhérent sur <a href="http://apivia.fr">apivia.fr</a>	✓	✓
Appli mobile : gestion compte adhérents / carte TP numérique	✓	✓
Accompagnement en cas de maladies redoutées (10% réduction sur le site Oncovia)	✓	✓
Éligibilité Madelin	NON	NON

## Avantages & Services

Les remboursements sont toujours effectués déduction faite du remboursement de la Sécurité sociale dans la limite de l'option choisie. Dans tous les cas, les remboursements sont limités au montant de la dépense réelle et payés en euro.

Le DPTAM (Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée) rassemble les dispositifs ayant pour objet la maîtrise des dépassements d'honoraires des professionnels de santé conventionnés [OPTAM (pour les médecins de secteur 2), OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique) et qui remplacent le dispositif du Contrat d'Accès aux Soins (CAS)].

(1) Chambre particulière en soins de suite : centre de rééducation fonctionnelle, maison de repos, centre de convalescence, et de réadaptation.

(2) Participation aux frais engagés lors d'une hospitalisation dite à la journée. Ce forfait ne se cumule pas avec le forfait confort hospitalier. Remboursement sur présentation du bulletin d'hospitalisation et de la facture acquittée à adresser au service prestations d'Apivia Mutuelle - CS 30000 - 79077 Niort Cedex 9.

(3) Les frais de confort à l'hôpital, sont pris en charge dans la limite de la dépense engagée lors de toute hospitalisation d'au moins 1 nuit . Ce forfait ne se cumule pas avec le forfait hospitalisation à la journée. Prise en charge jusqu'à 20 jours par séjour, sur présentation du bulletin d'hospitalisation et de la facture acquittée à adresser au service prestations d'Apivia Mutuelle - CS 30000 - 79077 Niort Cedex 9.

(4) Se reporter aux conventions Garantie Assistance, Protection Juridique Médicale incluses aux conditions générales du contrat santé.